

**Conseil Municipal - Centre National de la Fonction Publique Territoriale -  
Conseil d'Orientation - Désignation d'un représentant de la Ville**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la désignation d'un représentant de la Ville de Besançon au Conseil d'Orientation du Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Franche-Comté. En effet, la Ville est présente dans cette instance au titre des communes non affiliées à un centre de gestion.

Je vous propose de désigner à ce poste M. Jacques VUILLEMIN, Adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.